BUDGET PARTICIPATIF – JE VOTE POUR LE PROJET DE NOTRE PAROISSE

Quand ? du 7 au 26 septembre
Comment ? Aux urnes disponibles partout dans Paris ou sur decider.paris.fr – catégorie *Culture et Patrimoine* - « *Redonnons ses couleurs au plafond de l'église Notre-Dame de la Gare* » Les enfants sont autorisés à voter aussi !
Lien direct : https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=solrProjectSearch&view=consult_project&document_id=11012&portlet_id=158&origine=vote

GRAND NETTOYAGE DE RENTRÉE DES CUISINES DE LA MAISON PAROISSIALE

Toute l'année les cuisines de la maison paroissiale sont utilisées par nos groupes paroissiaux, elles sont utilisées pour plein d'activités comme les repas paroissiaux, les dîners d'été etc. Elles ont grand besoin de rangement, de nettoyage des placards, du four… Nous sommes à la recherche de 7 personnes qui veulent bien venir aider **lundi 18 septembre de 10h à 12h. Pour vous inscrire, appelez Kim au 01 45 83 47 34.**

RECHERCHE PLACE DE PARKING

Nous sommes à la recherche d'une place de parking pour un des prêtres de la paroisse. Veuillez contacter Kim au secrétariat paroissial au 01 45 83 47 34.

QUELQUES LIGNES DE LA FAMILLE COMTE

« Nous sommes bien arrivés à Châtillon, où nous sommes désormais foyer d'accueil pour le diocèse des Hauts de Seine.
Nous tenions à vous remercier pour les nombreuses grâces reçues à Notre Dame de la Gare, particulièrement l'équipe de préparation au mariage .
Nous vous portons dans nos prières, et nous confions aux vôtres. »
Samuel, Blandine, Anastasia, Nathanaël et Grégoire.

Paroisse notre Dame de la Gare : église 2, place Jeanne d'Arc 75013 Paris
Maison paroissiale et adresse postale : 8 rue Dunois 75013 Paris 01 45 83 47 34
http://notredamedelagare.fr/

Dimanche 10 septembre 2023

23e dimanche du temps ordinaire

LA VÉRITABLE VALEUR DU TRAVAIL

En ce temps de la Création (1er septembre - 4 octobre), il est bon de méditer sur la manière particulière dont nous sommes présents, au cœur de la Création, par notre travail.

Voici quelques pensées du Pape François, extraites de son *Message aux entrepreneurs de France* de la semaine dernière :
"*Quand je pense aux chefs d'entreprise, le premier mot qui me vient à l'esprit est "Bien commun". Il n'est, en effet, pas possible aujourd'hui d'imaginer une amélioration du Bien commun, c'est-à-dire de la vie économique et sociale, de la justice, des conditions de vie des plus pauvres, sans considérer les entrepreneurs comme des acteurs du développement et du bien-être. […]*
La période que nous traversons n'est facile pour personne, et le monde de l'entreprise souffre lui aussi, et parfois beaucoup ; […] Les médias parlent peu des difficultés et de la douleur des entrepreneurs qui ferment leur entreprise et échouent sans que ce soit de leur faute.
Aujourd'hui, un moyen de plus en plus important pour participer au Bien commun est la création d'emplois, des emplois pour tous, en particulier pour les jeunes - faites confiance aux jeunes : ils en ont besoin, et vous avez besoin d'eux. Chaque nouvel emploi créé est une richesse partagée, qui ne finit pas dans les banques à produire des intérêts financiers, mais qui est investie pour que de nouvelles personnes puissent travailler et rendre leur vie plus digne. […] Car s'il est vrai que le travail ennoblit l'homme, il est encore plus vrai que c'est l'homme qui ennoblit le travail. C'est nous, et non les machines, qui sommes la véritable valeur du travail.
L'entrepreneur est aussi un travailleur. Il vit de travail, il vit en travaillant, et il reste entrepreneur tant qu'il travaille. Lorsque l'entrepreneur ne travaille plus, il se transforme en spéculateur ou en rentier et change de métier. Le bon entrepreneur, comme le "bon berger" de l'Évangile, contrairement au "mercenaire", connaît ses travailleurs parce qu'il connaît leur travail. Une des graves crises de notre temps est la perte de contact de l'entrepreneur avec le travail de son entreprise, et donc avec ses travailleurs, qui deviennent "invisibles" (Pierre Y. Gomes).
Un dernier mot. Le premier capital de votre entreprise, c'est vous : votre cœur, votre conscience, vos vertus, votre volonté de vivre, votre justice. Ces capitaux humains, éthiques et spirituels valent plus que les capitaux économiques et financiers. Aujourd'hui, les nouveaux défis de notre société complexe ne peuvent être relevés sans de bons entrepreneurs. […] Nous sommes dans une période urgente, très urgente : nous devons, vous devez, faire plus : les enfants vous diront merci, et moi avec eux" .

Ces paroles peuvent aussi nous interpeller personnellement. Elles peuvent aussi nous aider à prier avec plus de ferveur, comme nous le faisons fréquemment dans la prière universelle, pour ceux qui exercent des responsabilités économiques.

P. Étienne Grenet +

APPELS URGENTS POUR LA VIE DE LA PAROISSE

- **ANIMATEURS DE CHANTS** : nous recherchons des personnes sachant chanter pour rejoindre les équipes des animateurs liturgiques. Idéalement une connaissance musicale est bienvenue. Une formation est assurée par le diocèse pour l'animation. Pour plus d'informations s'adresser aux animateurs en fin de messe.

- **CATÉCHISTES ET AIDE-CATÉCHISTES** : nous sommes toujours à la recherche de 2 catéchistes pour **les mercredis de 14h à 15h15** et 4 catéchistes **pour les jeudis de 17h à 18h15**, ainsi que 5 aide-catéchistes et des accompagnateurs qui pourront aller chercher les enfants à l'école. Merci de contacter Elodie au 01 45 83 28 31.
- **ANIMATEURS DE L'AUMÔNERIE** : nous cherchons encore 5 animateurs pour l'aumônerie (collège et lycée) . Merci de contacter Louise au 01 45 83 28 30 ou père Baptiste.

DATES À RÉSERVER DANS VOS AGENDAS

Rentrée paroissiale avec kermesse : dimanche 1er octobre
(*plus de détails à suivre*)
Déjeuner paroissial : 4 février 2024
Repas paroissial de fin d'année : dimanche 30 juin 2024

COLLECTE DE PAPETERIE

C'est la rentrée ! La collecte de papeterie scolaire se fera **jusqu'au vendredi 15 septembre à la maison paroissiale**, afin d'aider l'Epicerie Solidaire de notre quartier.
Vous pouvez déposer ce qui est indispensable à un écolier : *stylos, colle, rapporteur, règle, trousse, ciseaux à bouts ronds, crayons noirs et de couleur, taille-crayon, compas, feutres, cartable, sac de sport pour la piscine.*
Tout doit être neuf à part les cartables et sacs de sports (attention : nous ne prenons pas les classeurs).
Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire un don en espèces ou en chèque (à l'ordre de Paroisse Notre Dame de la Gare).

Merci d'avance pour votre générosité !

AGENDA DE LA SEMAINE

- **DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : 23E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**
- **MARDI 12 SEPTEMBRE**
  - 14H : CLUB DE L'AMITIÉ
  - 20H : CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL

Reprise du catéchisme mercredi 13 septembre à 14h-15h15 et jeudi 14 septembre à 17h-18h15 à l'église

- **JEUDI 14 SEPTEMBRE : FÊTE DE LA CROIX GLORIEUSE**
- **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE : 24E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE**
  - 11H : MESSE DES FAMILLES ET ENVOI DES CATÉCHISTES

Messe à l'intention de Gabrielle MARCHAIS le mercredi 20 septembre à 12h10

RENTRÉE DES ÉTUDIANTS

-**Mardi 12 septembre** : réouverture de l'aumônerie des étudiants (Grands Moulins) au 32 rue Hélène Brion - **12h15** : messe puis déjeuner
-**Dimanche 17 septembre** : **à 18h30**, messe animée par le groupe ayant participé aux JMJ, suivie d'un dîner rétrospective à la maison paroissiale
-**Jeudi 21 septembre** : **à partir de 19h**, soirée découverte de l'aumônerie des étudiants au 32 rue Hélène Brion. N'hésitez pas à inviter des amis !

RÉUNION PÈLERINAGE TERRE SAINTE—18 SEPTEMBRE

A 20h au 8 rue Dunois : enregistrement des inscriptions définitives, suivi d'informations. Pour cette réunion et votre inscription, il faudra prévoir les éléments suivants pour **notre pèlerinage itinérant en Terre Sainte** :

- Chèque d'un montant de 570€ (acompte sur un total de 1967€ en chambre double/triple)
- Copie du passeport valable jusqu'au 15 octobre 2024
- Attestation médicale d'aptitude à suivre les activités du pèlerinage, soit environ 3 à 5 heures de marche par jour avec du dénivelé.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.
Présence obligatoire pendant cette réunion pour que votre inscription définitive soit valable.